

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_9_4

L'an deux mille vingt trois, le lundi 27 novembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fêtes de BANNE, Quartier de l'Eglise à BANNE, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 21 Novembre 2023

Présents : 26

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Dossiers DETR /DSIL
2024 - Futurs services de la
communauté de communes
Bâtiment D ancien hôpital des
Vans**

Pouvoirs :

Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur ALLAVENA Serge a donné pouvoir à Monsieur LAGANIER Jean-Marie
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur PELLET Fabien

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

Le Président expose que dans la continuité des dossiers de demandes de subventions précédents, il convient d'autoriser le Président à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR, sur une tranche de travaux - Tranche 1 : enveloppe du bâtiment (toiture, isolation par l'extérieur, aménagement RDC dont médiathèque et Espace France Services), pour un montant de 1 687 036€ HT. La demande porte sur une subvention de 40% au titre de la catégorie 4 « Services à la population » soit 674 814€.

Après en avoir délibéré, le Président met au vote la décision :

RESULTAT DU VOTE : 2 ABSTENTIONS (Bernard ROUVEYROL, Robert BALMELLE), 28 POUR, , et à En conséquence, le conseil communautaire, l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE

D'Autoriser le Président à solliciter l'Etat au titre de la DETR / DISL à hauteur de 674 814€ pour le projet de réhabilitation du bâtiment D de l'ancien hôpital des Vans.

D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 2

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20231130-D_2023_9_4-DE



Emis le 27/11/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le